

# Nouvelles de Guilers



Mairie : 16, rue Charles de Gaulle - 29820 GUILERS - Tél. : 02 98 07 61 52

Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et 13h30 à 17h30. Samedi matin de 9h à 12h.

Service urbanisme : fermeture au public le mardi après-midi et le jeudi après-midi.

Horaires d'ouverture de la Guilhaèque : ouverture les mardis de 14h à 18h, mercredis : 10h-12h et 14h-18h, vendredis 14h-18h et samedis de 10h-12h et 14h-17h. Fermée les lundis et jeudis.

## Agenda

### Dimanche 16 avril

De 9h à 18h - Espace Marcel Pagnol :  
vide greniers de l'Association Sportive de Guilers.  
De 10h à 18h30 - Bois de Keroual : « Chasse aux œufs »,  
organisée par le Secours Populaire Français.

### Mercredi 19 avril

De 11h à 12h et de 14h à 15h30 : épicerie sociale

### Jeudi 20 avril

De 9h30 à 11h : épicerie sociale  
De 16h30 à 20h - Place de la Libération : marché.

www.mairie-guilers.fr

### Courriel :

ville@mairie-guilers.fr  
nouvelles@mairie-guilers.fr

Vendredi 14 avril

2017  
n°1999

**MONSIEUR LE MAIRE, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL,**  
reçoit sur rendez-vous au 02 98 07 61 52 (code 3).

### PERMANENCE DES ÉLUS

Samedi 15 avril, de 10 à 12h en mairie,  
Isabelle NEDELEC, Adjointe au Maire

# Bonnes vacances !



## CONCERT

SAMEDI 15 AVRIL, À 15H15, À L'AGORA.  
Après-midi animé par la Chorale « Les Voix du Four », de Porspoder, Les membres du CCAS vous accueillent autour d'un café et vous proposent de passer un agréable moment avec la chorale qui vous enchantera avec un répertoire de chants de marins. Entrée libre et gratuite.

## ELECTIONS

Pensez aux procurations !

Vous serez dans l'impossibilité d'aller voter ?  
Pensez à établir une procuration.

### MODALITÉS

Un formulaire est disponible en ligne sur <http://service-public.fr/>, rubrique papiers-citoyenneté, vie citoyenne, élections. Il suffit de l'imprimer, de le compléter et de se présenter auprès des autorités compétentes : gendarmerie, police ou Tribunal d'Instance.

Vous pouvez également le compléter au guichet des autorités habilitées.

Par ailleurs, il est rappelé qu'une personne peut détenir :

- 1 seule procuration établie en France (valable 1 an) ;
- 1 seule procuration établie à l'étranger (valable 3 ans).

## Permanences

**Assistante sociale** : prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

**Mission locale** pour les jeunes de 16 à 25 ans : place Napoléon III à Brest 02 98 47 25 53.

**Puéricultrice** : permanences les lundis de 14h à 16h30 et les vendredis de 9h à 11h30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur rdv au 02 98 47 08 09.

**ADMR Guilers-Bohars** : service d'aide à domicile, rue Abbé de l'Épée à Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences : mardi 10h à 12h et vendredi 14h à 17h.

**Relais Parents Assistantes Maternelles** : service ouvert les lundis (à Bohars), les mardis, jeudis et vendredis toute la journée et le mercredi matin (à Guilers). Permanences téléphoniques : le lundi de 14h à 16h à Bohars au 02 98 01 14 04 ; le mardi de 10h à 12h à Guilers au 02 98 31 04 36. Courriel : [ram.guilers.bohars@mairie-guilers.fr](mailto:ram.guilers.bohars@mairie-guilers.fr)

## Infirmiers

Mme Le Roux, Mme Quiviger, Mme Le Provost :  
06 08 24 37 65 - 5, rue St Valentin.  
Mme Amil, Mme Merdy, Mme Guillou, Mme Ulliac, Mme Bellec :  
06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.  
Mme Couard, Mme Favennec :  
02 98 36 41 58 - 43, rue Charles de Gaulle.

## Numéros utiles

Gendarmerie de Guilers : 02 98 07 44 68 (17)  
SAMU : 15 / Pompiers : 18  
Eau du Ponant : 02 29 00 78 78  
Guilers Taxi : 02 98 07 69 48  
Taxi Petton : 06 17 36 47 39



## Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine et tous les jours, de 12h à 14h.  
Contactez le 32 37.

## Médecin de garde

Week-end du 14 avril,  
faire le 15.

## Distribution de la nouvelle édition du Guilers MAG'

Le Guilers Mag' n° 25 est actuellement en distribution dans vos boîtes aux lettres.

Il sera disponible dès le 18 avril sur le site internet [www.mairie-guilers.fr](http://www.mairie-guilers.fr).

Les personnes non desservies sont invitées à le signaler à la mairie.



## La mairie vous informe

### Elections présidentielles 1<sup>er</sup> tour le dimanche 23 avril

#### ⇒ LES BUREAUX DE VOTE :

Les bureaux seront ouverts de 8h à 19h les 23 avril et 7 mai 2017.  
Depuis cette année, l'ensemble des bureaux de vote de la commune sont regroupés à l'Espace Pagnol, 11 rue de Milizac :

- ◆ Bureaux 1 et 2 : salle Panisse ;
- ◆ Bureaux 3 à 8 : salle Jean de Florette.

Le numéro de bureau de vote d'affectation de l'électeur est indiqué à droite de la carte électorale.

#### ⇒ LA CARTE D'ÉLECTEUR :

Les nouvelles cartes électorales ont été distribuées.  
Si vous ne l'avez pas reçue, vous pouvez retirer une attestation d'inscription, à l'accueil de la mairie. **La carte électorale n'est pas obligatoire pour voter, mais elle facilite le vote de l'électeur.**

#### LA PIÈCE D'IDENTITÉ EST OBLIGATOIRE.

#### ⇒ VOUS RENDRE AUX BUREAUX DE VOTE :

Depuis début mars, la commune dispose d'un minibus. Le CCAS a mis en place une équipe de bénévoles pour effectuer des navettes sur la commune afin de faciliter les déplacements des personnes rencontrant des difficultés.

**Des navettes seront assurées lors des élections pour se rendre aux bureaux de vote le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h.**

Vous pouvez dès à présent vous inscrire auprès de l'accueil de la mairie au 02 98 07 61 52 (service gratuit).

#### ⇒ INFORMATIONS SUR LE SCRUTIN :

Les électeurs inscrits à l'étranger votent personnellement ou par procuration dans les consulats français à l'étranger. Toutefois, une procédure spéciale est mise en place le jour du scrutin afin de permettre à l'électeur présent en France de voter sur sa commune.

**Merci de respecter les règles de stationnement dans le parking de l'Espace Pagnol et aux abords du site.**

### Demande et renouvellement d'une Carte Nationale d'Identité

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2016, les demandes et renouvellements d'une Carte Nationale d'Identité doivent être effectués dans les mairies équipées du dispositif spécifique. A savoir pour l'arrondissement de BREST : Brest (centre Hôtel de ville, quartier de Bellevue, quartier des Quatre Moulins, quartier de Saint-Pierre, quartier de Saint-Marc, quartier de Lambézellec, quartier de l'Europe), Guipavas, Landerneau, Lannilis, Lesneven, Plabennec, Ploudalmézeau, Plougastel-Daoulas et Saint-Renan.

Vous pouvez effectuer une pré-demande en créant un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> Un numéro de pré-demande vous sera alors attribué. Pensez à le noter ou l'imprimer pour votre déplacement en mairie équipée de borne biométrique.

### Simplification des démarches administratives Pré-demande de passeport

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, un télé-service dit de « pré-demande de passeport » est disponible sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés.

Ce télé-service concerne uniquement la récupération de manière dématérialisée des informations recueillies au moyen du Cerfa n° 12100\*02 de demande de passeport.

Attention, la pré-demande ne dispense pas l'utilisateur de se présenter dans une mairie équipée pour déposer sa demande.

Cette démarche permet de préparer en amont sa demande en la pré-enregistrant en ligne sur le site :

<https://ants.gouv.fr/moncompte/s-inscrire>.

### Pics de pollution atmosphérique : soyez informés

Vous êtes sensibles à la pollution atmosphérique, vous souhaitez être informés à chaque pic de pollution ?

Inscrivez-vous sur [www.airbreizh.asso.fr](http://www.airbreizh.asso.fr)

## La mairie vous informe (suite)

### Recensement militaire national

Les jeunes hommes et les jeunes filles peuvent se faire recenser **à partir de leurs 16 ans révolus** dans le trimestre de leur anniversaire : soit en ligne sur le site du service public ([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)), soit en mairie. Sont actuellement concernés les jeunes nés en **AVRIL 2001** ainsi que les jeunes nés en MARS 2001 pouvant encore régulariser leur situation. Une attestation (à conserver précieusement) leur sera délivrée. Celle-ci permettra l'inscription à certains examens et concours. **Aucun duplicata ne sera délivré.** Se présenter en mairie avec le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

### Dératisation

Prochain passage du dératiser le **vendredi 28 avril, le matin.** Inscriptions à l'accueil de la mairie ou au 02 98 07 61 52 (code 5).

### Conciliateur de justice

Prochaine permanence du conciliateur de justice le **lundi 24 avril** de 14h à 17h, M. DEHEDIN reçoit **uniquement sur rendez-vous** pris à l'accueil de la mairie au 02 98 07 61 52 (code 5).

### Lutte contre le Frelon asiatique

Attention soyons vigilants ! **C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT DÉTRUIRE LE NID DU FRELON ASIATIQUE AFIN DE LIMITER LA PROLIFÉRATION DE L'ESPÈCE.**

En effet, dès le printemps, la reine fondatrice qui a hiberné, construit seule le nid primaire. Ceux-ci sont plus petits (de la taille d'une balle de tennis) que les nids secondaires et souvent accessibles (haies, abris, cache moineaux, volets...).

Contrairement au nid définitif, les nids primaires peuvent être détruits par écrasement en fin de journée pour être sûr que la reine y soit rentrée.

La destruction des nids secondaires (beaucoup plus gros et difficiles d'accès) présente un risque. La destruction du nid doit être exécutée par un professionnel.

**Pour tous renseignements et signalements, merci de contacter la mairie au 02 98 07 61 52 (code 5).**

### Recyclage

Vous pouvez déposer vos stylos bille, feutres, surligneurs, marqueurs, porte-mines, correcteurs usagés dans la boîte prévue à cet effet dans le hall de la mairie.



### Horaires d'été des déchèteries

#### DU 1<sup>ER</sup> AVRIL AU 30 SEPTEMBRE 2017

- **Le SPERNOT (Brest) :** du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h, et les dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.
- **LE VERN (Brest) :** du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h (fermé les lundis et jeudis matins), et les dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30.
- **LAVALLOT (Guipavas) :** du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h, et les dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30.
- **MESCOUEZEL (Plouzané) :** du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h (fermé les mardis et vendredis matins), et les dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30.
- **TOULL AR RANNIG (Plougastel-Daoulas) :** du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h (fermé les mardis et jeudis matins), et les dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30.

#### EN RAISON DES FÊTES DE PÂQUES : LUNDI 17 AVRIL

Les déchèteries fonctionneront de la manière suivante :

- \* Déchèterie du Spennot : 9h30 à 12h30 - 13h30 à 18h00 ;
- \* Déchèterie du Vern : ouverte de 9h30 à 12h30 ;
- \* Déchèterie de Mescouezel : ouverte de 9h30 à 12h30 ;
- \* Déchèterie de Lavallot : ouverte de 9h30 à 12h30 ;
- \* Déchèterie de Toull-ar-rannig : ouverte de 9h30 à 12h30.

## Education / Jeunesse

### Collecte des ordures ménagères

#### EN RAISON DES FÊTES DE PAQUES

Le service de la collecte des ordures ménagères ne sera pas assuré le **lundi 17 avril**. En conséquence, dans la période du **17 au 22 avril**, chaque jour de collecte habituel est décalé au jour suivant : les bacs collectés habituellement le lundi seront collectés le mardi, les bacs collectés habituellement le mardi seront collectés le mercredi, etc.

Ce dispositif s'applique :

- ♦ aux collectes ordures ménagères (bac à couvercle bordeaux) ;
- ♦ aux collectes emballages ménagers recyclables (bac à couvercle jaune).

### Coupures électriques

#### COUPURES ÉLECTRIQUES PRÉVUES

**Mercredi 19 avril, entre 8h30 et 13h30** : Kerebars Izella ; Keroual Bian ; 25, 125, 365, 375, 445, 50, 70, 80, 140 route de la Tour ; La Tour ; Moulin de la Tour ; Coat ty ar Bescond ; Lesvingant Bras ; Lambalez ; 50, 60 Pen ar Traon ; An Oalejou ; Kerebars ; Mesnoalet.

## Education / Jeunesse

### Informations écoles publiques Inscriptions à partir du 24 avril

Afin d'inscrire les enfants pour l'année scolaire 2017-2018, merci de passer en premier lieu en mairie afin de remplir le formulaire d'inscription, **à partir du 24 avril**. Pour les enfants nés en 2015, les inscriptions peuvent être effectuées dès cette date. Nous vous transmettrons les renseignements nécessaires pour prendre contact avec les directeurs d'écoles.

## CCAS

### Épicerie Sociale



L'épicerie sociale sera ouverte  
**le mercredi 19 avril de 11h à 12h et de 14h à 15h30,**  
**ainsi que le jeudi 20 avril de 9h30 à 11h.**

### Cultivons les jardins

Si vous ne pouvez plus cultiver votre jardin, et que vous souhaitez en mettre une partie à disposition de jardiniers, vous pouvez contacter le CCAS au 02 98 07 61 52 (code 5).



### Repas à Saint-Albert

Le CCAS et Guilers Entr'aide proposent aux personnes de plus de 65 ans de venir partager le repas du mardi à la Maison St Albert. Vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la mairie avant le lundi 16h.

**Tarif repas 5,60 € ; Vin 0,75 € ; Jus de fruit 0,45 €.**

Il est demandé aux participants inscrits de prévenir l'accueil de la mairie dans la mesure du possible en cas d'empêchement de dernière minute.

**REPRISE DU REPAS : MARDI 25 AVRIL.**

**Attention, la navette du minibus est indisponible exceptionnellement le mardi 25 avril.**

## Urbanisme / Voirie

### DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX :

- ⇒ BAUDOIN Françoise, 10, rue de Kerionoc - transformation fenêtre en porte-fenêtre et terrasse
- ⇒ MENAGE Olivier et Céline, 135, rue Théodore Monod - abri de jardin
- ⇒ SOURY Jean-Pierre, 53 bis, rue Charles de Gaulle - clôture
- ⇒ BOURGOIN Bernard, Menez Bihan - véranda



### DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE :

- ⇒ VINCENT Didier et Marylin, 130, rue de Kerzespez - maison individuelle
- ⇒ MORIN Patrice et Isabelle, lot n° 10 lotissement « Les Résidences de Kermengleuz » - maison individuelle
- ⇒ DUROSE Catherine, lot n° 13 lotissement « Les Jardins du Candy » - maison individuelle

### PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS :

- ⇒ DE MONFORT Jean, Penfeld-Le petit Manoir - carport
- ⇒ OUNANE Ali, square de Ballyhaunis - maison individuelle
- ⇒ AIGUILLON CONSTRUCTION, lotissement les Jardins du Candy - 8 logements locatifs

### PERMIS DE DÉMOLIR ACCORDÉ :

- ⇒ TANNEAU Jean-Pierre, 20, rue de Milizac - démolition garage

## Vie associative

### Club celtique - Art Floral



Le cours d'art floral du mois « Jardinière de Printemps » aura lieu le **vendredi 28 avril à 14h, 17h et 20h, salle Claudel sous la Mairie**. Prévoir un contenant « jardinière en plastique » ou contenant en zinc, en alu ou un plat rectangulaire d'environ 25 à 30 cm de long et d'environ 7 cm de large (sans compter le bord), de la mousse des bois ou quelques feuilles de lierre.

### La FNACA

L'association organise un Kig ar Farz le **samedi 22 avril** à Plourin : rendez-vous à 12h30. Prix du repas : 18 €. Inscriptions jusqu'au 15 avril au 02 98 07 65 37 ou au 06 88 84 24 45.

### Club Emeraude

Les personnes participant au voyage en Sicile prévu au mois de mai sont invitées à une réunion d'information le **mercredi 19 avril** à 9h30, salle Manon des Sources (Espace Marcel Pagnol). Lors de cette réunion, il faudra régler le solde du prix du voyage.

### Du geste et de la voix

#### TCHI-KONG

Pas de cours pendant les vacances de Pâques : **reprise le mercredi 26 avril.**

*Bonnes vacances.*

### ALSH Les Flamboyants

Le programme des vacances de Printemps est disponible à l'Accueil de loisirs ou sur notre site. Le thème retenu pour ces vacances est « *Tout le monde dehors* ». Au programme : de nombreuses activités extérieures, des balades sensorielles, des jeux, des activités nature...

Pendant les vacances de Printemps, l'ALSH Les Flamboyants, propose en partenariat avec l'ASG, un **stage de foot du 18 au 21 avril** pour les jeunes de 6 à 8 ans et de 9 à 12 ans. Au programme, des entraînements et des matchs, des moments de détente, piscine, des sorties entre amis...

Nous proposons aussi un **stage de percussions**, en partenariat avec l'École de Musique de Guilers, pour des enfants de 7 à 12 ans, les **18 et 19 avril**. Nombre de places limité, inscription obligatoire pour les 2 jours.

**LES FLAMBOYANTS**

**11, rue de Milizac - 29820 GUILERS**  
**Contact ALSH : 02 98 07 60 76**

## Vie associative (suite)

### L'Agora

#### FORMATION BABY-SITTING

Tu as 16 ans (révolus) et tu souhaites garder des enfants pendant ton temps libre (soirée, week-end, vacances) ? **L'Agora te propose une formation pendant les vacances de Pâques, du 18 au 21 avril.** A l'issue de cette formation, tes coordonnées apparaîtront sur le « fichier baby-sitting », consultable par les parents recherchant une personne pour garder leurs enfants. Inscription obligatoire à L'Agora.

**Samedi 22 avril** : « Tournoi de tarot », inscriptions de 13h15 à 13h45. Tarif : 5 €.

**Mardi 25 avril à 10h** : la « Pause Parents » propose une discussion autour de la nutrition, avec Katell Magoarou-Guerin, diététicienne. A L'Agora. Gratuit.

**Vendredi 28 avril à 20h30** : « Monde en images », sur le thème de la Floride. Diaporama animé par Andrée COUBLANC.

Cybercommune : des nouveaux cycles d'initiation « clavier, souris », « mail » et « Internet » **débutent fin avril.** Contactez la cyber du mardi au vendredi pour tous renseignements complémentaires et inscription. Coût : 50 € (15h + accès libre à de l'accompagnement). Possibilité de s'inscrire que sur 1 ou 2 des thèmes.

*Pour tout renseignement, vous pouvez contacter L'Agora au 02 98 07 55 35.*

## Sport

### Iroise athlétisme



**MARCHE NORDIQUE** : dimanche 16 avril : rdv à 9h10 devant le complexe L. Ballard ou à 9h30 sur le parking à l'arrière de l'église de Tréouergat.

**ATHLÉTISME** : mercredi 19 avril à partir de 18h : meeting de l'Iroise Athlé à Saint-Renan, ouvert à partir des Cadets + 1000 m pour les Minimes / **Samedi 22 avril** : Triathlon Benjamins Minimes à Morlaix. Déplacement en car : 9h St Renan, 9h15 Plouzané et passage au parking Ex Netto à 9h30. Début de la rencontre à 11h. Retour vers 16h30.

### Amicale Laïque - Section cyclotourisme

**Dimanche 16 avril** : **circuit n° 16** : G1 départ 8h15, distance 92 kms / G2 départ 8h30, distance 84 kms / G3 départ 8h30, distance 61 kms. Départ du Complexe Sportif L. Ballard.

### Guilers VTT Nature

**Samedi 15 avril** : sortie loisirs départ 9h. Pas de sortie jeunes.

**Dimanche 16 avril** : sortie, départ 8h30.



### Guil'Air-Rando

**Dimanche 16 avril** : rdv à 9h sur le parking L. Ballard pour une randonnée pédestre vers Bohars et la Penfeld (deux circuits).

*Voir le site internet : [guilair-rando.guilers.org](http://guilair-rando.guilers.org)*

### ASG

#### VIDE-GRENIER

À l'Espace Marcel Pagnol - dimanche 16 avril - De 9h à 18h. Restauration sur place.

Entrée 1,50 € (gratuit pour les enfants de - de 12 ans).

Inscriptions : contacter Mme PAUGAM, 2, impasse Didier Daurat - 29820 Guilers (Renseignements au 02-98-03-60-27).

**Vendredi 14 avril** : Vétérans, repos.

**Samedi 15 avril** : U19, U17A, repos ; U17B, match à Lannilis contre GJ Bourg-blanc/Lannilis à 15h30 ; U15A, U15B, U15C, U13A, U13B, U13C repos ; U13 Guilers/Milizac, repos ; U6, U7, U8, U9, U11A, U11B, U11C, repos.

**Dimanche 16 avril** : Séniors A, B et C repos.

#### INFORMATIONS

Le planning est susceptible d'évoluer, veuillez consulter le site de l'ASG : <http://www.asguilers.fr/>,

et les convocations pour confirmation des horaires définitifs.

## Vie commerciale

### Les Délices de Guilers



La boulangerie sera fermée pour congés du jeudi 20 avril au dimanche 23 avril inclus. Réouverture le lundi 24 avril.

## Vie paroissiale

⇒ **Samedi 15 avril** : veillée pascale à Plouzané à 20h.

⇒ **Dimanche 16 avril** : messe de Pâques à Guilers à 10h30 et à Locmaria avec baptêmes à 10h30.

⇒ **Samedi 22 avril** : messe à Guilers à 18h.

⇒ **Dimanche 23 avril** : messe à Plouzané à 10h30.

## Divers

### Association Cassandra



**ZUMBA PARTY**  
avec Claire

**Dimanche 23 avril 2017**  
**de 10h30 à 12h00**  
CENTRE SOCIOCULTUREL L'AGORA

**GUILERS**

**Viens t'éclater**  
**pour une belle cause !!**

Adultes : 5€

Enfants : 3€



Récolte de bouchons pour l'association Breizh29

**au profit de l'association Cassandra ACCL**  
qui tiendra un stand de sensibilisation aux dons de vie  
(Lutte contre les cancers pédiatriques)



## Perdu/Trouvé

**Trouvé** : une casquette homme ; une polaire (verte pâle) ; un foulard à fleurs ; un trousseau avec 2 clés.

**Perdus** : chat Angora blanc et marron ; foulard bleu marque « Carol » ; parasol vert avec housse noire ; 2 clés sur porte-clés chien jaune ; deux clés argentées sur anneau.

S'adresser à l'accueil de la mairie, 02 98 07 61 52 (code 5).